



Siège social et Secrétariat : 14, rue d'Armorique, 56190 Muzillac, téléphone : 02 97 48 66 54, fax : 02 97 48 69 09,

E-mail : [citoyens.gauche@cegetel.net](mailto:citoyens.gauche@cegetel.net)

## QUELQUES IMPRESSIONS A PROPOS DES FICTIONS MUNICIPALES ...

Lors de sa dernière assemblée générale, « Citoyens de gauche » ne s'était pas donné comme objectifs qu'une liste alternative se présente sur chacune de nos communes. Nous n'en avons pas moins toujours attaché une grande importance à cette échéance. L'état des forces en présence dressé par « Citoyens de gauche », l'affichage à gauche de certains de nos élus (Guy Rival, Yvon Bernard) rendaient difficile l'existence de liste alternative à coloration politique affichée. Même si, dans l'enthousiasme irraisonné de l'entre deux tours de la présidentielle, une initiative sur Muzillac avait été affichée comme une nécessité évidente, la déroute des forces de gauche au plan national avait vite fait retomber l'élan. Le faible nombre de militants de notre association n'a pas non plus permis la réalisation de collectifs communaux comme nous l'avions souhaité...

Nous avons su faire objectivement le constat de la difficulté rencontrée pour mettre en œuvre les objectifs que nous nous étions assignés, en particulier celui de l'observation des conseils municipaux et du conseil communautaire. Même si l'on pressentait la candidature isolée, (bien plus sûrement que sur une liste) de François Batard à Le Guerno et la poursuite de la politique de la liste de Bernard Audran sur Ambon, la situation nous semblait bloquée sur les autres communes. L'initiative de « Citoyens de gauche » pour suggérer, le 19 novembre 2007, la création d'une liste alternative à Muzillac a pris la tournure d'une rencontre de la dernière chance, et nous n'avons quitté cette réunion qu'avec l'espoir d'un hypothétique collectif dont pourrait peut-être émerger une liste.

Si, fin novembre, on avait évalué les chances d'un renouveau des forces politiques sur le canton, la prévision la plus raisonnable eut été la suivante : liste Bernard Audran sur Ambon, candidature individuelle de François Batard au Guerno, présence de Jean-Baptiste Pigot sur la liste d'André Pajolec à Arzal. Au niveau du canton, cela ne constituait pas un renouveau très marquant !

Le cas de Billiers apparaît comme symbolique des résultats que peuvent produire les équilibres et les stratégies politiques complexes de notre territoire. Un maire – Guy Rival – ayant affiché publiquement son soutien à la gauche pour les présidentielles et les législatives de 2007, mais bénéficiant traditionnellement du soutien de Jo Brohan au plan local, s'appuierait-il sur des forces de progrès au plan municipal ? A aucun moment, ni pour la constitution de la liste ni pour le contenu du programme, ce maire n'a sollicité de soutien à gauche et la liste de la municipalité sortante s'est forgée autour de « valeurs de patronage » acceptant le voisinage d'une droite dure de catholiques traditionnels qui rejetaient la gauche modérée au nom d'un prétendu apolitisme. Ce que nous avons ressenti avec la plus grande évidence, c'est que l'étiquette de « Citoyens de Gauche » était un frein à l'accession aux responsabilités communales, mais sans doute quelques « directives » avaient-elles circulé dans le canton ! ?

### **Début décembre : le réveil ...**

Bien qu'il ait fallu parfois nier le parrainage opérationnel de « Citoyens de gauche », c'est autour des membres de notre association que s'est forgé le collectif muzillacais ( Merci Pierre-Yves, merci Michel, merci Pascal). C'est à partir du travail d'analyse réalisé par « Citoyens de gauche » que la liste « Muzillac Alternative » a développé son programme et trouvé son équilibre autour de valeurs que, pour la plupart, nous partageons...

La constitution d'une liste complète autour de François Batard au Guerno a constitué un élément fort d'engagement sur la seule commune (à part Péaule) où le maire sortant ne se représentait pas.

Sur Billiers, la négation par la liste du maire sortant du travail associatif réalisé depuis des années par différentes personnalités a engendré un climat de combativité qu'après hésitation, Dominique Prudhomme a su transformer en candidature, non pas en tant que candidat papillon mais en tant que leader d'une liste complète.

### **Où l'on parle du rôle de Ouest France...**

La ligne éditoriale du journal a voulu faire des élections municipales un feuilleton à épisodes qui, c'est dommage, n'a pas correspondu au « tempo » ni à l'actualité des listes, en tout cas pas des listes alternatives. La précipitation et le manque de déontologie d'un correspondant local ont donné à comprendre que « Citoyens de gauche » jouait un rôle d'animation et de pilotage des listes alternatives, notamment à Muzillac, à Billiers et au Guerno, ce qui n'a pas manqué d'agacer nombre de protagonistes d'un bord ou de l'autre...

A Muzillac, les articles concernant Jo Brohan ont parfois tourné à l'hagiographie pendant que la liste alternative, illustrée par des données périmées, était présentée comme un rassemblement d'incapables ; pour le reste, l'information a été à peu près objective, mise à part l'intervention scandaleuse du correspondant local lors de la dernière réunion publique.

Néanmoins, en analysant le travail répétitif réalisé par Ouest-France sur les communes du Morbihan durant la campagne électorale, nous pouvons lister les défis communs qui se présenteront dans l'avenir à nos communes et auxquels il faudra répondre...

### **Campagne : le terrain vous devez labourer.**

S'il m'est difficile de parler des cas de Le Guerno et d'Arzal, j'ai par contre été l'observateur privilégié des campagnes de Muzillac et de Billiers. Deux listes à la fois proches par leur composition et leur compréhension des enjeux, et différentes dans l'approche et la gestion de la campagne.

Tout d'abord la liste « Billiotins décidons notre avenir » s'est bâtie autour de Dominique Prudhomme dont les qualités de leader sont incontestables. Le travail d'élaboration du programme a permis de construire une cohérence autour des valeurs communes et d'un mode de gouvernance. La campagne s'est articulée autour de deux débats publics de très bonne qualité et d'une communication écrite pertinente. Par contre c'est, faute de temps, la rencontre directe avec les citoyens qui, à mon sens, n'a pas été suffisante et a constitué la faiblesse de la démarche.

Comme à Billiers, la liste « Muzillac Alternative » a trouvé sa cohérence autour de l'élaboration d'un programme généreux. La réalisation d'une douzaine de réunions de quartier a permis un contact direct intéressant avec la population... Cependant le lancement tardif de la campagne et le délai pour identifier un leader – Dominique Latour - capable de faire face à Jo Brohan, n'a pas permis d'engranger la totalité des suffrages recueillis par Hervé Pellois aux législatives de 2007 (45,28%), mais nous savons bien que législatives et municipales n'obéissent pas exactement aux mêmes lois. Un des reproches que l'on peut faire à la stratégie alternative muzillacaise est d'avoir trop insisté sur des valeurs de gouvernance au détriment d'arguments de campagne certes plus terre à terre. En effet qui, aujourd'hui, se déclarera opposé à la démocratie ou au développement durable ? Si ces valeurs doivent être le moteur d'une action municipale, il n'en faut pas moins savoir mettre très prioritairement en avant des espaces poubelle propres, des maisons de l'enfance, des installations sportives, un soutien aux personnes âgées ... (suite au verso)

Néanmoins dans le cas de ces deux communes, le sérieux et la dignité des débats auraient pu permettre une gestion concertée des projets communaux. Et cela aurait eu réellement un sens dans le cas de Billiers. Malheureusement, la conception de la démocratie que l'on pourrait qualifier – au choix - de « franquiste » ou de « bulgare » de la liste Rival ne permettra pas une gestion collective de la commune.

Au Guerno, la tournure « haineuse » prise par la campagne, au cours de laquelle il a fallu faire appel à la Gendarmerie, ne permettra pas une gestion apaisée de la commune.

#### **Et c'est à la fin du marché qu'on compte les bouses...**

Il y a eu campagne, il y a eu débat, il y a eu vote. Nous connaissons les résultats ! Quelles analyses, quels enseignements ?

- A Muzillac, liste « Muzillac Alternative » : 27 conseillers à élire sur un seul tour, 5 élus (sur un maximum raisonnable de 6) avec 36,85% des suffrages. 1 délégué à la communauté de communes, 1 délégué au CCAS, accès libre aux commissions municipales.

- A Billiers, liste « Billiotins décidons notre avenir » : 15 conseillers à élire, 0 élu sur 11 pour 45% des suffrages au 1<sup>er</sup> tour, 4 élus au 2<sup>ème</sup> tour : 0 adjoint, pas de participation aux commissions.

- Au Guerno, liste François Batard : 15 conseillers à élire, 7 élus au 1<sup>er</sup> tour, 8 élus François Batard avec 65% des suffrages, 0 élu au 2<sup>ème</sup> tour à quelques voix près. Pas d'adjoint ni de délégué.

- A Arzal : Jean-Baptiste Pigot et Paul Dréano élus, Paul Dréano Adjoint.

- A Ambon : Liste unique réélue.

Si on excepte Le Guerno où le score fut très serré, les sortants ont bénéficié de l'effet de liste pour une victoire facile. L'impact et la personnalité des sortants ont souvent fait la différence. On peut comparer les 37% de Muzillac avec le score de 45% d'Hervé Pellois aux législatives... et celui de Billiers avec les scores flatteurs pour la gauche aux présidentielles... On peut parler de retrait par rapport à des espérances issues des campagnes, mais aussi à des résultats inespérés si on se reporte trois mois auparavant ...

Il reste une marche à franchir pour que les listes alternatives puissent accéder aux responsabilités municipales. Tout d'abord savoir gagner une crédibilité qui ne va pas de soi... Ensuite savoir cerner les enjeux, les « nœuds d'opinion » (Associations, lobbies) capables d'apporter le nombre de voix nécessaires. Ensuite savoir déjouer l'écueil de la « candidature AOC » (Billiotin depuis 4 générations, Guemotais pur jus) qui malgré le côté primaire de l'argument fait recette... Une préparation de six mois pour une telle échéance serait souhaitable pour envisager la victoire, car c'est bien par une victoire électorale que devra se conclure le processus électif si l'on veut une modernisation effective de la vie démocratique locale.

**Et puis, avec la fin d'une histoire, c'est aussi le début d'une autre**

...

Peut-être, par naïveté, avons nous sous-estimé le clivage entre liste sortante et liste alternative ? Ce clivage profond va modeler, pour les six années, à venir la vie municipale de Billiers, de Muzillac, du Guerno et de Noyal-Muzillac. Si les résultats avaient été inversés, je suis persuadé que notre attitude aurait été différente de celle des listes sortantes...

Pour exister, les élus doivent être soutenus par des collectifs forts. L'hypothèse de GAM (Groupe d'action municipale) chargés de suivre, d'analyser et débattre des projets municipaux et de leur réalisation, en une sorte de contre-pouvoir, est une nécessité. Cette initiative devrait rejoindre et concrétiser les hypothèses de travail déjà évoquées par « Citoyens de Gauche » mais qui n'ont pas encore pu être mises en oeuvre. L'existence de collectifs municipaux, même s'ils dépassent le cadre strict de la Gauche, constitue une base fondamentale sur laquelle nous devons nous appuyer. Les objectifs que l'on peut assigner aux GAM, recourent de près ceux de « Citoyens de Gauche » et nous devons repenser le rôle de l'association selon cette perspective.

Ce qui fonde l'originalité de l'analyse et de la démarche de « Citoyens de Gauche », c'est d'abord de considérer que les préoccupations des communes d'un même territoire sont de même nature mais doivent trouver des solutions dans des politiques extra-communales (Communauté de communes, département) pour revenir se décliner localement.

Il s'agira, dans les années qui viennent, de discerner les nouveaux enjeux pour les communes de notre pays. J'ai l'intime conviction qu'une nouvelle conception de nos espaces verra le jour. C'est là une des principales pistes de travail. Une des autres hypothèses sera de créer une cohérence entre les GAM avec des rencontres régulières et thématiques.

#### **De nouveaux espaces à reconquérir...**

Une Communauté de communes en évolution, avec l'arrivée récente de Damgan, puis de Péaule, cela risque de changer l'équilibre Intercommunautaire construit patiemment par André Pajolec et Jo Brohan. Un Schéma d'organisation territoriale (SCOT) commun avec le canton de La Roche-Bernard, cela posera certainement de nouveaux problèmes. Il s'agira de comprendre la logique d'évolution de l'espace communautaire. Des liens devront être noués sur ces nouveaux espaces, et tout prioritairement avec Damgan et Péaule.

Bon courage à tous.

Eric KERDELHUE

## **POURQUOI ME SUIS-JE PRESENTE A BILLIERS LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES ?**

Le bilan de l'action municipale des sept dernières années ne me donnait pas satisfaction. Malgré le sérieux et le dévouement du maire de la commune, j'étais en désaccord avec plusieurs aspects de sa politique. Le manque de démocratie locale, d'ouverture et de cohérence n'ont pas permis de mener à bien les actions décidées ou de mettre en place les projets nécessaires à la commune partant des besoins de la population. Constat aggravé par le rôle de plus en plus important joué par la Communauté de Communes et de la déresponsabilisation des communes qu'elle entraîne en l'absence d'un projet global et solidaire véritablement inter-communautaire et validé démocratiquement par l'ensemble de ses citoyens.

Que faire face à désaccord ? Mon engagement dans l'association « Citoyens de Gauche » depuis deux ans, le travail entrepris et le soutien de certaines personnes m'ont permis de faire le pas de l'engagement municipal, un peu tard, certes, mais total.

Dès mi-décembre, avec Daniel Le Sommer, nous avons multiplié les rencontres pour constituer un collectif regroupé autour des valeurs de démocratie, développement durable, solidarité et d'engagement culturel. De ces valeurs ont découlé huit idées fortes déclinées dans un programme cohérent, ambitieux et généreux. Véritable feuille de route pour les six années à venir, ce programme s'appuyait sur une manière de travailler réfléchi, ouverte et dynamique et en relation avec la population.

Une liste de 15 personnes s'est présentée aux électeurs pour faire vivre ce projet. Malgré l'équivalent de 44% des voix en notre faveur, personne n'a été élu au premier tour (11 candidats de l'autre liste ont été élus). Au second tour, les 4 derniers postes ont été remportés par notre liste.

Entre déception et satisfaction, beaucoup de raisons ont surgi pour expliquer ces résultats : campagne commencée

trop tard, manque de temps pour faire des réunions de quartier...

Aurions-nous dû attaquer le bilan du dernier mandat, faire du porte à porte, dénigrer l'autre liste, dénoncer la pauvreté du programme de la liste adverse ... ?

Ce qui ressort, c'est que bilan et projet pèsent beaucoup moins que réseau relationnel et peur du changement.

#### **Que se passe-t-il depuis les élections ?**

Au prétexte que notre projet pour Billiers était radicalement différent de celui de sa liste (ce qui est vrai) et que nous avions critiqué fortement son bilan (ce qui est faux) lors de la campagne, le Maire de Billiers nous a fermé toutes les portes de l'action municipale et intercommunale. Pas de poste d'adjoint, pas de poste de délégué communal ou intercommunal, pas de poste au sein des commissions intercommunales... Billiers : la commune la plus fermée de la Communauté de Communes !!! ??? Nous avons quand même eu le droit de nous inscrire dans les commissions extra municipales !

(suite page 34)

Pas facile dans ces conditions-là d'avoir un rôle constructif de proposition plutôt que d'opposition. Surtout que je découvre une manière de travailler, au jour le jour et se noyant vite dans un verre d'eau. Ce peu de professionnalisme ne favorise pas la réflexion et l'élaboration des actions municipales et intercommunales nécessaires pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain des Billiotins.

#### Comment agir ?

Face au peu d'espace de réflexion

et d'action que nous laisse la municipalité, la création d'une association « Billiotins, décidons notre avenir », s'inscrivant dans le prolongement du collectif créé pour les élections, est une nécessité.

Autour des valeurs, des idées fortes et du programme qui avaient été élaborés, cette association devra continuer à réfléchir sur les orientations, susciter le débat,

communiquer et être une force de proposition tant sur la manière de travailler que sur les actions communales et intercommunales.

Pour cela elle devra travailler, entre autres, en relation avec les autres associations communales du même type, dans le cadre fédérateur que peut offrir « Citoyens de Gauche ».

Dominique PRUDHOMME

## Les collectifs « alternatifs » créent des associations de soutien à leurs élus ....

A la suite des élections municipales, les membres des collectifs « alternatifs » créent des associations pour soutenir leurs élus, qui se trouvent en position minoritaire dans leurs conseils municipaux. C'est déjà le cas à Muzillac, Billiers et Le Guerno. L'association

## L'assemblée générale de Citoyens de Gauche aura lieu le vendredi 12 septembre 2008

### JUSTICE ELECTORALE ?

Plus de deux mois après les élections municipales, les passions commencent à retomber. Il va maintenant falloir gérer, et ce ne sera pas le plus facile. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'entre nous ont pu découvrir, à la faveur de cette campagne, les subtilités parfois inattendues de la loi électorale française actuelle. Le cas du canton de Muzillac offre un terrain d'observation intéressant, du fait qu'on y trouve un chef-lieu de plus de 4.000 habitants régi par le scrutin de liste alors que les autres communes, inférieures à 2.500 habitants, sont assujetties au système du panachage.

Un premier constat est celui d'une inégalité flagrante entre les communes, selon l'importance de leur population, devant l'organisation de la campagne électorale. Les plus petites communes sont celles qui devront dépenser le plus par leurs propres moyens, alors que les plus importantes bénéficieront d'aides d'état plus ou moins généreuses. Rappelons que les dispositions ci-dessous ne valent que pour le remboursement de leurs frais aux listes ayant obtenu au moins 5% des voix au premier tour et 10% au second.

→ les communes de plus de 9.000 habitants voient leurs frais de propagande (impression des professions de foi, bulletins de vote et diffusion de ces documents, impression des affiches et frais d'affichage, dans la limite de tarifs plafonds) pris en charge par l'Etat. Celui-ci leur rembourse de surcroît 50% de leurs autres frais de campagne plafonnés (réunions publiques, tracts, déplacements, etc...).

→ les communes de 3.500 à 9.000 habitants, telle celle de Muzillac, ne sont pas soumises aux dispositions relatives au plafonnement et au remboursement des dépenses de campagne autres que les dépenses de propagande. Ces dernières sont les seules prises en charge par l'Etat.

→ Dans les circonscriptions municipales relevant du mode de scrutin prévu à l'article L. 252 du code électoral, c'est-à-dire les communes de moins de 3.500 habitants qui votent par panachage, les dépenses exposées par les

Voilà quelques sujets de méditation, et sans doute d'action pour nous occuper au cours des six prochaines années. Mais comment nous exprimer ? Assiégeons nos élus conseillers généraux et députés, nos responsables associatifs, adressons des motions à nos assemblées et à nos partis politiques ! D'autant que certaines de ces réflexions pourraient bien intéresser autant la droite que la gauche !

des frais fixes : une maquette de profession de foi ou d'affiche coûte le même prix pour une édition de 2.000 ou de 10.000 exemplaires.

Un second constat est qu'il semble difficile de parler d'équité électorale entre les différents modes de scrutin :

→ scrutin de liste majoritaire des communes de plus de 3.500 habitants : seules sont admises des listes complètes, comportant un nombre de candidats proportionnel à la population de la commune ;

→ scrutin majoritaire sur liste complète ou incomplète des communes de 2.500 à 3.500 habitants : bien que la règle soit en principe la même que pour les communes de plus de 3.500 habitants, on admet ici des listes incomplètes ou comportant plus de candidats que prévu.

→ panachage individuel intégral des communes de moins de 2.500 habitants : que les candidats se présentent en listes plus ou moins complètes ou individuellement, chaque électeur peut, en réalité, composer le conseil municipal de son choix, y compris en votant pour des citoyens non candidats. Dans les communes de plus de 3.500 habitants, la liste ayant obtenu la majorité reçoit la moitié des sièges à pourvoir, augmentée d'une partie des sièges restant calculée au prorata des voix qu'elle a obtenues. Ainsi, à Muzillac, avec deux listes en présence, la liste arrivant en second, eut-elle recueilli 49,9 % des voix, ne pouvait espérer que 6 sièges sur 27 au maximum.

On ne peut méconnaître, c'est vrai, les risques de blocage inhérents à un système intégralement proportionnel, mais le système actuel confère en réalité à la liste majoritaire un pouvoir absolu qui lui permet de passer outre, si elle le désire, aux positions de la moitié de la population.

Dans les communes de moins de 3.500 habitants les procédures électorales utilisées aboutissent par contre à un résultat intégralement proportionnel !



## **Une fausse « maison médicale » à Muzillac ?**

Au cours de la campagne municipale est apparu à Muzillac le projet d'une prétendue « maison médicale ». En réalité, à la mi-mai, aucun des quatre médecins de la commune n'y avait encore adhéré. Ce sont cinq chirurgiens dentistes qui tentent de monter une opération immobilière en essayant d'y intéresser d'autres professionnels de santé (Kinés, infirmières ...). Mais on ne leur offrira même pas un secrétariat commun pour la gestion des rendez-vous, et on prévoit des logements locatifs ou à vendre au premier étage pour améliorer la rentabilité de l'opération. Rien là d'illégal, dira t-on. Mais on peut quand même s'étonner que la commune vende un terrain à la société civile immobilière qui se constitue pour le prix très agréable de 78 € le m<sup>2</sup> !

En termes de santé publique, une « maison médicale de garde », créée avec l'aide de l'assurance maladie et les autorités régionales de santé, offre à la population une permanence médicale sur les fins de journée, les week-ends et les jours fériés ainsi que des consultations « avancées », certains jours de la semaine, de spécialistes qui n'ont pas leur cabinet sur place (Ophtalmologiste, gynécologue, cardiologue ...). Ainsi peuvent être mutualisés un secrétariat, une centrale de rendez-vous, une salle de premiers soins, des cabinets de consultation ... C'est bien plus attractif pour des médecins généralistes qui cherchent à s'installer, et qui pourront partager les gardes avec des confrères. Un tel équipement s'insère tout naturellement dans un réseau, tel que celui qui fonctionne autour de La Roche-Bernard, et ne se trouverait pas en concurrence mais en complémentarité avec ce qui existe à Ambon.

Pourquoi nos édiles ne saisissent-ils pas de tels opportunités pour améliorer les services apportés au public sur le territoire de la Communauté de communes ?